



## Rapport d'activités sur la situation financière de la municipalité - 2016

La législation municipale oblige le maire à faire un rapport sur les principales réalisations de l'année précédente et de brosser un portrait de la situation financière de la municipalité. Ce rapport présente également les paramètres qui guideront le conseil dans l'établissement du budget de l'année 2017.

## Bref compte rendu des principales réalisations de 2016

En 2016, le Conseil municipal a œuvré à la réalisation de plusieurs dossiers qui ont contribué à l'amélioration de la qualité de vie des résidents :

Une attention soutenue accordée aux services de nature communautaire (*Centre Raoul-Dandurand*, bibliothèque *La Ressource*, loisirs, journal local, site internet, école de musique, etc.) ;

L'entretien préventif de nos infrastructures routières : Réparation et pavage de plusieurs sections de routes de la municipalité ;

Phase finale de la mise aux normes de l'extérieur et de l'intérieur de la mairie ;

L'avancement du projet d'assainissement des eaux: Communications régulières entre nos ingénieurs mandatés, les intervenants du MAMOT, MENVIQ et MTQ ;

Une révision de la réglementation d'urbanisme avec le souci d'équité ;

Amélioration des outils d'informations : Mise à jour du site internet municipal (<http://ste-petronille.iledorleans.com>) et utilisation accrue du journal *Le Beau Lieu* ;

Un suivi budgétaire attentif et une gestion financière prudente et cohérente;

Je tiens à remercier le travail des conseillers responsables :

Monsieur **Éric Bussière** est responsable du déneigement et représente la municipalité au conseil d'administration du Journal *Autour de l'Ile*.

La responsabilité des loisirs, de la piste de ski de fond et des activités communautaires revient à madame **Mireille Morency**.

Monsieur **Yves-André Beaulé** est le responsable de la bibliothèque municipale, du renouvellement du plan de mesures d'urgence, de la politique des familles et des aînés et de la fête des bénévoles.

Le conseiller **Enrico Desjardins**, est responsable des infrastructures et des communications. Son expertise est sollicitée pour la rédaction des appels d'offres de la municipalité.

Madame **Lison Bethiaume** s'occupe du journal *le Beaulieu*, du comité d'embellissement, de *PluMobile*, du portail électronique et du Programme de gestion des matières résiduelles - PGMR.

Le **Comité consultatif de l'urbanisme (CCU)**, sous la responsabilité de madame **Lyne Gosselin**, observe un travail assidu et exerce une grande vigilance dans l'application de la réglementation d'urbanisme, tout en faisant preuve de beaucoup de diligence. Elle sera encore une fois sollicitée en 2017 pour l'harmonisation de notre réglementation au Schéma d'Aménagement du boisé et du sentier pédestre.

À mon avis, le succès dans la gestion d'un petit village comme Sainte-Pétronille réside dans la cohésion, le dévouement, les compétences et l'expérience des élus ain

si que dans la contribution de nombreux bénévoles à de multiples activités d'intérêt communautaire. **Je les remercie de tout cœur car ils font de notre village un endroit unique et recherché.**

Je profite également de cette occasion pour remercier monsieur **Jean-François Labbé**, notre directeur général qui ne cesse de nous rappeler les principes de rigueur, il est assisté dans ses responsabilités de son adjointe, madame **Noëlline Tardif**. Monsieur **Daniel Laflamme**, employé municipal à temps plein fait un travail hors pair depuis de nombreuses années et monsieur **David Cauchon** le seconde dans ses tâches.

## RÉMUNÉRATIONS DES ÉLUS EN 2016\*

### HAROLD NOËL MAIRE

- Rémunération 8 892 \$  
- Allocation de dépenses (50%) 4 446 \$

### Membre du Conseil des maires de la MRC

- Rémunération 5 900 \$

### ÉRIC BUSSIÈRE CONSEILLER

- Rémunération 4 098 \$  
- Allocation de dépenses (50%) 2 049 \$

### MIREILLE MORENCY CONSEILLÈRE

- Rémunération 4 278 \$  
- Allocation de dépenses (50%) 2 139 \$

### YVES-ANDRÉ BEAULÉ CONSEILLER

- Rémunération 4 278 \$  
- Allocation de dépenses (50%) 2 139 \$

### ENRICO DESJARDINS CONSEILLER

- Rémunération 3 738 \$  
- Allocation de dépenses (50%) 1 869 \$

### LISON BERTHIAUME CONSEILLÈRE

- Rémunération 3 558 \$-  
- Allocation de dépenses (50%) 1 779 \$

### LYNE GOSSELIN CONSEILLÈRE

- Rémunération 3 558 \$

La rémunération de base des conseillers et des conseillères est de 3 558 \$. La différence payée provient du supplément alloué pour la responsabilité de pro-maire. La différence est donc attribuable à la durée pendant laquelle la personne a exercé cette fonction durant l'année 2016.

### Une situation financière saine

En 2016, nous avons respecté la quasi-totalité des engagements planifiés qui s'élevaient à 1 782 592 \$ et nous anticipons terminer l'année en équilibre budgétaire.

Cette année encore, je vous réitère que la situation financière de la municipalité est très saine. Ainsi, le village de Sainte-Pétronille n'a aucune dette à long terme et nous n'encourrons donc aucune dépense d'intérêt. De plus, nous avons l'un des plus bas taux de taxation au Québec et la notoriété du village est telle que l'ensemble des valeurs immobilières continue de croître à un bon rythme.

Je demeure toujours convaincu que nous arrivons à ces résultats parce que nous gérons selon *nos moyens*, avec l'aide de *nombreux bénévoles* et en mettant en *commun*, avec les autres villages de l'Île, toutes *les charges qui ont avantage à être partagées*.

À Sainte-Pétronille, la très grande majorité des revenus provient de taxes foncières sur les résidences unifamiliales. Le retrait progressif du gouvernement aux opérations de la MRC ainsi que l'ajout de nouveaux services municipaux se répercutent inévitablement sur le compte de taxes des propriétaires. Afin de préserver l'équilibre budgétaire, il est important d'envisager toutes autres sources de revenus. L'évaluation foncière imposable de la municipalité, qui était de 192 013 010 \$ \$ en 2016 passera à 202 222 670 \$ en 2017.

Pour 2017, les coûts reliés à l'administration municipale croîtront au rythme de l'inflation. Cependant, nous devons tenir compte des dépenses additionnelles incompressibles ainsi que de celles qui sont hors de notre contrôle (SQ, MRC, CMQ, CLD, service d'incendie, service de gestion des matières résiduelles, etc.).

En tenant compte de tous ces aspects, le budget équilibré pour 2017 devrait demeurer autour de 1 700 000\$. Il vous sera communiqué en détail dans un prochain numéro du journal *Le Beau Lieu*. Les éléments marquants de la prochaine année seront l'avancement du projet d'assainissement des eaux usées, le rempla-

cement de certains ponceaux, ainsi que l'harmonisation des règlements d'urbanisme.

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal, je déposerai, au bureau de la municipalité, une annexe à ce rapport, laquelle en fera partie intégrante, consistant en une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la municipalité a conclu depuis un an. Je déposerai également la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$.

Comme à chaque année, nous continuerons d'être très vigilants dans la gestion des taxes et nous serons rigoureux dans l'élaboration des projets. **L'objectif recherché par notre administration est de s'assurer que les revenus provenant des taxes puissent servir à offrir d'excellents services municipaux, une meilleure qualité de vie et un accroissement de la valeur de votre patrimoine immobilier. De plus, nous souhaitons maintenir le niveau d'endettement à zéro tant que nous n'entreprendrons pas de travaux majeurs.**

Harold Noël, agr.  
Maire de Sainte-Pétronille

**Contrats municipaux de plus de 2 000 \$ conclus au cours de 2016 avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$**

#### JMD Excavation

**Montant:** 30 464 \$  
**Description:** Travaux d'excavation et de voirie

**Contrats municipaux de plus de 25 000 \$**

#### Déneigement Y. Tailleur

**Résolution:** 2014-155  
**Date d'attribution:** 28-10-2014  
**Montant:** 59 700 (Troisième année d'un contrat de trois ans pour une valeur de 179 100 \$)  
**Type d'appel d'offres:** Public  
**Description:** Déneigement rues et trottoirs pour 2016-2017

#### Construction Couture et Tanguay

**Résolution:** 2015-143  
**Date d'attribution:** 21-10-2015  
**Montant:** 479 800 \$  
**Type d'appel d'offres:** Public  
**Description:** Réfection de la mairie

## Bibliothèque la Ressource

### ***Nouveautés et suggestions de lecture du mois de novembre***

- *La voix de mon père*, de Nathalie Leclerc
- *Sans terre*, de Marie-Ève Sévigny
- *Dieu n'habite pas La Havane*, de Yasmina Khadra
- *Plus grand que soi. Devenez la personne que vous êtes vraiment*, de Marie-Josée Arel
- *La loyauté envers l'âme*, de H. Ronald Hulnick

#### **Pour les jeunes :**

- Dans la série : *Le blogue de Namasté*, de Maxime Roussy
- *Les femmes et les enfants d'abord. Fred est amoureux*
  - *Le secret de Tintin*
  - *Le roman de Namasté. Famille décomposée*

#### **Pour les tout petits :**

- Dans la série : *Phil & Sophie*
- *Je suis persévérant*
  - *Je suis reconnaissant*
  - *Je suis optimiste*

Gilles Gallichan et Lise Paquet pour l'équipe de bénévoles de la bibliothèque La Ressource

## Exposition à votre bibliothèque

Au cours de la période des fêtes de Noël, soit du 4 décembre au 8 janvier, et ce durant les heures d'ouverture de la bibliothèque municipale, vous êtes invités à venir voir des éléments décoratifs d'intérieur de maison, tirés de la collection de Yves -André Beaulé, ayant comme thème, *le train*.

Que ce soient des lampes ornant la salle à dîner de l'Orient Express en passant par des pièces classiques en bois vous aurez de quoi satisfaire votre curiosité.

Soyez les bienvenus!

## QUE SAINTE-PÉTRONILLE SCINTILLE !

Maintenant que les mille couleurs de l'automne se sont volatilisées et que la nature dresse ses arbres dénudés dans un ciel plus chiche en lumière, l'un de ces quatre matins le couvert neigeux nous fera basculer, un peu comme en photographie, dans l'univers du noir et blanc. Un sursaut toutefois : le temps de Noël viendra nous requinquer en couleurs et en lumières.

Pour faire en sorte qu'en cette période tout SAINTE-PÉTRONILLE SCINTILLE, nous vous invitons à prendre part à notre concours annuel.

Trois prix de 50 dollars seront attribués respectivement :

- ◆ -à la propriété la mieux décorée,
- ◆ -à un élément de décor vraiment distinctif,
- ◆ -à la plus belle décoration de l'un de nos commerces.



Lors de la séance du Conseil municipal du début janvier, on proclamera le nom des trois gagnants à qui seront remis les prix d'excellence.

Durant la dernière semaine de décembre, trois jurés feront la tournée des rues de notre village, de jour comme en soirée. Facilitez-leur la tâche en rendant bien visible votre adresse. Ils en profiteront aussi pour déterminer la rue ou le segment de rue qui aura présenté l'allure la plus festive.

Faites-vous – et offrez à vos concitoyens - un beau décor extérieur !

## ILLUMINATION DE L'ARBRE DE NOËL à Sainte-Pétronille



Comme l'an dernier, vous êtes invités à assister à un événement soulignant la période des Fêtes. Il y en aura pour tous les goûts. À inscrire à votre agenda !

**Date de l'événement:** Samedi 26 novembre 2016

**Endroit:** Centre communautaire Raoul-Dandurand au 8436 chemin Royal

**Plan de la journée:**

**14 h 30:** Pour les jeunes et moins jeunes, visionnement du film PIXELS avec pop corn et distribution pour chacun d'un calendrier de l'Avent..

Le visionnement se tiendra à la salle du conseil municipal au 3, chemin de l'Église

**16 h à 17 h:30**

- ◆ Cantiques de Noël chantés par le Chœur de l'Isle d'Orléans
- ◆ Boissons chaudes et beignes offerts à tous
- ◆ Clou du spectacle: Illumination de l'arbre de Noël

*Bienvenue à tous !*

# Un conte de l'Halloween

## Où est passé le serpent Kawinchichine?

C'est un fait: Un serpent de mer, Kawinchichine, est sorti du fleuve pour participer à la Parade des Petites, le dimanche après-midi de l'Halloween... Il est quasiment long comme la rue du Quai!

Ce qui est un mystère, c'est le sort du serpent, après la Parade... On avait beau regarder partout, il avait disparu!

Mais je vous transmets ce que je viens d'apprendre: On a vu le serpent qui filait sur le fleuve! On a au moins le témoignage d'une personne fiable, Rébecca (8 abs). Alors que Rébecca (toujours déguisée en sorcière-aux-cheveux oranges) retournait chez elle, elle a aperçu le serpent qui ondulait sur le fleuve.

Malheureusement, quand elle a signalé sa découverte à sa mère, le serpent avait déjà replongé dans l'eau, ce qui explique qu'on n'a pas eu le temps de photographier Kawinchichine, dans ce moment d'adieu.

Mais comme tout le monde l'a gavé de bonbons pendant la Parade des Petits, et comme il s'est fait plein d'amis, on est certain que Kawinchichine, notre serpent de mer, va nous revenir au prochain Halloween!!

Par Hubert Beaudry, reporter amateur, très fiable à l'occasion

## Compte rendu de la politique de la famille et des aînés Année 2016 (MADA-PFM)

Une autre année s'achève et nous en sommes à nous auto-évaluer. Il faut se rappeler que la mission de la politique de la famille et des aînés telle que définie dans le document de la M.R.C., disponible pour consultation, veut privilégier la mise en place de moyens qui permettent de faire de l'île et plus particulièrement de Ste Pétronille, un milieu où il fait bon vivre, grandir et vieillir. Les valeurs que nous avons mises de l'avant sont les suivantes.

### **L'accueil aux concitoyens**

Ce volet s'est concrétisé par le support de la municipalité à la fête des voisins, en mettant à la disposition des citoyens, les tables et chaises dont ils ont besoin, aussi, en instituant la fête des nouveaux arrivants et en publicisant un calendrier d'activités

sociales, culturelles et de loisir via le journal *Le Beaulieu* et le journal *Autour de l'île*. De plus, les toilettes publiques ont été identifiées et mises à la disposition des gens de façon presque permanente, de jour et de soir.

### **L'engagement des citoyens**

Cet autre volet s'est concrétisé par la fête des bénévoles au cours de laquelle, entre autre, nous avons souligné l'engagement bénévole de citoyens exemplaires, membres de différents comités ou organismes. Par ce volet reconnaissance, la municipalité veut démontrer son appréciation pour l'action citoyenne engagée et nécessaire pour garder une communauté vivante et agréable.

### **La solidarité**

Les principes directeurs de notre politique sont de favoriser l'intégration et la rétention des familles et des aînés sur le territoire, en tenant compte de la diversité des besoins. Pour ce faire, plusieurs mesures concrètes ont été mises de l'avant. En effet, tout dernièrement, on a pu remarquer la présence de certains membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) et du Comité de la politique familiale et des aînés de Ste-Pétronille lors d'une conférence, tenue à St-Laurent et donnée par Monsieur Alain Sasseville de la MRC de l'île d'Orléans et portant sur les maisons bi-générationnelles et les diverses possibilités de conversion d'une maison unifamiliale en plus des recommandations pour y arriver. Ceci dans le but d'aider nos concitoyens dans les démarches à entreprendre tout en respectant les réglementations municipales. D'autre part, le support financier de la municipalité à l'Association bénévole de l'île d'Orléans (ABIO), organisme ayant pour mandat d'aider les personnes en perte d'autonomie à demeurer le plus longtemps possible, à leur domicile, a été reconduit.

Pour souligner l'arrivée de nouveaux arrivants au sein de notre village, un document a été élaboré par Monsieur Jean-François Labbé, directeur général de la municipalité, et par Madame Noëline Tardif, adjointe. Dans ce document, remis aux nouveaux arrivants, on peut retrouver une liste des divers comités et services offerts à Ste-Pétronille, de même que des informations sur les divers regroupements, associations ou organismes de l'île. On peut aussi y lire un court historique de notre village.

De plus, toujours dans le but de bien accueillir ses nouveaux arrivants, nous les convions à une fête spéciale qui a lieu aux deux ans. La prochaine aura lieu en 2017.

Tous ces efforts et activités sont autant de moyens que se donne la municipalité pour accentuer l'esprit de solidarité.

Au cours de la dernière année, nous avons aussi procédé à l'élaboration d'une liste de noms des résidents du village qui pourraient avoir besoin d'aide ou encore que l'on devrait déplacer en cas de panne de courant prolongée ou de catastrophe majeure. Cette dernière mesure reflète parfaitement l'esprit de solidarité qui motive la municipalité dans ses actions envers ses concitoyens.

Deux objectifs principaux ont orienté notre démarche. En premier lieu, il nous fallait trouver des propositions d'actions réalistes, concrètes et surtout ancrées dans les besoins identifiés par la consultation vision 2020 et le sondage effectué auprès des citoyens, au printemps 2014. Par ailleurs, il nous fallait aussi s'assurer de la collaboration des divers acteurs du milieu ou des nombreux comités et organismes, tels ceux du patrimoine, de l'embellissement, de l'urbanisme, de la bibliothèque, de la Fabrique, de la Musique de chambre, de la fête de l'halloween, du Chœur de l'île, ou autres, avec les élus de la municipalité. Tout ceci en vue, d'améliorer la qualité de vie et de favoriser le mieux-être des citoyens de Ste-Pétronille

Il serait présomptueux à quiconque de prétendre pouvoir porter seul le chapeau afin de bien réaliser tous ces projets. Ces réalisations se doivent de reposer sur plusieurs personnes et à Ste-Pétronille nous sommes privilégiés de pouvoir compter sur la solidarité, l'implication citoyenne et l'entraide. Ce sont ces valeurs sûres qu'il nous faut encourager et préserver pour les générations à venir.

Dans cette ligne d'idée, nous désirons inviter, toute personne désireuse de s'impliquer, à joindre l'un des divers comités de la municipalité.

Enfin, espérant vous convaincre à participer et à devenir un acteur de changement dans votre milieu, je désire terminer mon article par cette phrase prononcée par un grand président américain " *Ne vous demandez pas ce que l'état peut faire pour vous, demandez-vous plutôt ce que vous pouvez faire pour l'état*".

Vous remerciant pour toute cette collaboration qui fait une différence, MERCI  
Yves-André Beaulé, conseiller.  
Pour le Comité de suivi de la MADA et de la PFM formé de Lyne Sénéchal, Jean-François Labbé et Robert Martel

## Coyotes à Sainte-Pétronille



Plusieurs citoyens de Sainte-Pétronille dénoncent la présence de coyotes sur notre territoire. La rencontre fortuite en sentiers forestiers et les hurlements inquiètent les familles demeurant en bordure de boisés.

En octobre 2014, nous avons publié un article sur la présence de coyotes à l'Île d'Orléans. On y apprenait que leur nombre était en hausse et qu'ils s'adaptent à la proximité des humains. En règle générale, ils ne présentent pas de menace pour les êtres humains et jouent un rôle important dans l'écosystème.

Afin de cumuler des statistiques sur le petit gibier et d'atténuer leur nombre, la Municipalité a choisi de prendre entente avec un trappeur certifié qui a obtenu la permission de circuler sur les lots boisés 48, 50 et 51 à l'ouest de la rue Orléans. Il prévoit y déposer des collets à des endroits stratégiques du 20 novembre 2016 au 20 janvier 2017. Mentionnons qu'il s'agit d'un projet pilote qui sera réévalué selon les résultats.

Durant cette période, nous vous invitons à la vigilance pour vous et vos animaux de compagnie.

*Harold Noël, maire*

## COLLECTE SUPPLÉMENTAIRE DE FEUILLES



Nous vous informons de l'ajout d'une collecte supplémentaire de feuilles, **vendredi le 25 novembre**

## Cours de hockey

Attention, tu es un jeune sportif et tu aimerais apprendre à jouer au hockey sur glace, à patiner, ce message s'adresse à toi !

Au centre Raoul Dandurand, à Sainte-Pétronille, seront donnés des cours de hockey sur glace. On y apprendra les techniques de base, de patin et de maniement de la rondelle tout en ayant beaucoup de plaisir.

Pour pouvoir y participer, tu dois être un élève entre la maternelle et la sixième année et avoir un bâton de hockey, des patins et un casque de hockey muni d'une grille.



### Horaire pour la maternelle à la deuxième année :

Les vendredis: 18h15 à 19h15  
Les samedis 10h 00 à 11h00

### Horaire pour la troisième année à la sixième année :

Les vendredis: 19h15 à 20h15  
Les samedis : 11h 00 à 12h00

### Tarif

Pour un enfant 60\$  
Pour deux enfants 100\$

Les cours débuteront le **vendredi 6 janvier 2016** et prendront fin le **25 février 2016**

Pour toute information additionnelle ou pour inscriptions, veuillez contacter :  
Christophe Simard, étudiant en kinésiologie, aux numéros suivants:

418 828-1510 ou  
418 580-7382

Les inscriptions resteront ouvertes, même après le premier cours.

## Cours de patin



Les cours de patin du village de Ste-Pétronille reviennent pour une deuxième année consécutive. Bonne nouvelle!! Les enfants initiés pourront maintenant poursuivre leur apprentissage grâce au nouveau programme.

Où : Patinoire de Ste-Pétronille

**Début des cours** : Semaine du 8 janvier 2017

**Fin des cours** : Semaine du 19 février 2017

**Tarif** pour 1 enfant : 55.00\$

**Tarif** pour 2 enfants : 100.00\$

### Programme minis patineurs

- J'ai entre 3 et 6 ans
- Je n'ai presque jamais patiné ou jamais patiné
- Je veux m'initier au patin

**Quand** : Lundi de 17h20 à 17h50

Lundi de 17h55 à 18h25

### Programme petits patineurs

- J'ai entre 4 et 8 ans
- Je patine seul
- Je me relève seul

**Quand**: Lundi de 18h40 à 19h10

D'autres soirs pourront être ajoutés en fonction de la demande.

Pour vous inscrire ou pour toutes autres informations, veuillez communiquer avec moi au **418-801-9016** ou par courriel au [karina\\_sylvain@hotmail.com](mailto:karina_sylvain@hotmail.com)

**La date limite des inscriptions est le 6 janvier.**

Places limitées! Faites vite!

Au plaisir de partager ma passion avec vos petits.

**Karina Sylvain**

## «Femmes et développement local : des filles du roi au conseil municipal »

Voici une invitation à toutes celles qui seraient intéressées par la politique municipale.

Moins d'un an avant les élections municipales de 2017, le Réseau femmes et politique municipale de la Capitale-Nationale (RFPMCN) souhaite inciter les femmes à se porter candidate. Dans cet objectif, le Réseau tiendra une activité de réseautage le mardi 24 janvier 2017 à 18h30, à la Mairie de Sainte-Pétronille.

Au cours de cette activité, les participants seront amenés à retisser le lien permettant de concevoir comment, au fil du temps, les femmes ont joué et jouent encore un rôle déterminant dans le développement de l'Île d'Orléans, et ce, de l'arrivée des Filles du Roi, à l'élection des premières conseillères municipales et de la première mairesse. Informations historiques, contes et échanges avec des femmes qui, au cœur des décisions, souhaitent toujours faire une différence dans leur communauté, animeront notre soirée.

Cette activité est une initiative présentée grâce au soutien financier du programme « À Égalité pour décider » du Secrétariat à la condition féminine et du Fonds d'aide au développement du milieu de Desjardins Caisse d'économie solidaire, mais aussi grâce à l'implication de femmes dédiées du territoire : Lina Labbé, mairesse de Saint-François, Debbie Deslauriers, conseillère à Saint-Laurent, Lyne Gosselin conseillère à Sainte-Pétronille et Caroline Roberge, ex-conseillère de Saint-François et présidente du RFPMCN.

Venez y rencontrer des personnes inspirantes ... discuter de vos projets ... de votre intérêt à contribuer à l'animation ou la gestion de votre village. Communiquez avec Madame Marie-Andrée Lessard, coordonnatrice du Réseau au 418 522-8854, poste 227 ou par courrier électronique à l'adresse [femmespolitique@gmail.com](mailto:femmespolitique@gmail.com). Plus d'informations sur le Réseau est également disponible sur son site Internet, [www.femmespolitique.net](http://www.femmespolitique.net), ainsi que sur sa page Facebook.

Au plaisir de vous y rencontrer,  
Lyne Gosselin, conseillère municipale

## EN VRAC...

### ABRIS TEMPORAIRES

Vous avez peut-être procédé à l'installation de vos abris temporaires. Rappelons que la partie antérieure de tout abris d'hiver doit être installée à une distance minimale de 5 pieds (1.52 m) à l'intérieur des limites du terrain sur lequel il est érigé. Notez bien que l'installation de vos abris ne doit pas se faire avant le 15 octobre et ils doivent être enlevés avant le 1<sup>er</sup> mai.

### NUMÉRO DE PORTE

Nous vous demandons de rendre votre numéro de porte visible de la rue. Cela vous sera utile si vous avez besoin de services ambulanciers ou policiers durant l'hiver

### MOTONEIGISTES

À l'Approche de la saison de motoneige, nous désirons inviter les motoneigistes à la prudence. De plus, nous tenons à vous rappeler qu'il est interdit de circuler sur la voie publique.

### PAS DE NEIGE NI D'AUTO DANS LA RUE

Vous êtes invités à respecter la réglementation municipale qui interdit le stationnement pendant les opérations de déneigement. Votre compréhension et votre collaboration pourraient vous éviter un remorquage. De plus, nous vous rappelons qu'il est interdit de répandre de la neige sur la chaussée après que les opérations de déneigement aient été effectuées.

## Pour publier un article

Si vous désirez faire paraître un article dans votre journal local, vous pouvez le faire en communiquant avec nous au 418 828-2270, en nous l'envoyant par courriel ([ste-petronille@qc.aira.com](mailto:ste-petronille@qc.aira.com)) ou tout simplement en le faisant parvenir au bureau de la mairie.

La prochaine date de tombée pour nous remettre vos articles est le